



**ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES DU QUÉBEC
(AGPQ)**

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 5

**Loi modifiant la Loi sur l'instruction
publique et d'autres dispositions à l'égard
des services de l'éducation préscolaire
destinés aux élèves âgés de 4 ans**

présenté à la

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Québec

Le 28 mai 2019

PRÉSENTATION

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est heureuse de pouvoir exprimer son point de vue devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre des consultations tenues à l'égard du projet de loi n° 5 *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans*.

L'AGPQ a été fondée en 1973, afin de promouvoir, favoriser, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs pour les enfants et les familles du Québec; d'assurer le libre choix des parents et la pérennité du réseau; protéger, défendre et représenter les droits de ses membres; informer ses membres, formuler des recommandations et les promouvoir auprès des instances gouvernementales et organismes partenaires et valoriser le perfectionnement et le développement du personnel en milieu de garde.

La qualité des services offerts, ainsi que l'engagement quotidien des propriétaires de garderies et de leur personnel auprès des familles québécoises font de nous des partenaires incontournables dans le développement du réseau des services de garde éducatifs de qualité. Les garderies privées membres de notre association détiennent toutes un permis émis par le Ministère de la Famille. Ces garderies sont subventionnées dans une très large majorité, ayant conclu à cet effet une convention de subvention avec le ministère pour accueillir et offrir des services de garde éducatifs à des enfants dont les parents sont admissibles à la contribution réduite (PCR). C'est donc avec plus de 45 ans d'histoire et d'expérience dans le domaine des services de garde éducatifs que l'AGPQ se présente devant vous afin d'émettre son opinion sur les mesures incluses dans le projet de loi 5. L'AGPQ tient à rappeler que sa participation aux travaux de la Commission se vaudra constructive en soulignant les bonnes comme les moins bonnes propositions de ce projet de loi.

L'AGPQ rappelle à la Commission qu'elle est l'instance nationale la plus représentative de l'ensemble du réseau des garderies privées subventionnées du Québec et que son leadership s'étend sur tout le réseau : membres et non membres.

1. Le projet de loi 5 – rappel contextuel

En campagne électorale, le futur premier ministre, François Legault, avait promis que chaque enfant, s'il le désire, aurait une place en maternelle 4 ans, si son gouvernement était élu.

Il avait aussi précisé que le développement de ces places se ferait en respectant les services de garde éducatifs déjà établis et qu'il ne voulait surtout pas nuire ou compétitionner avec eux.

Malheureusement, contrairement à cette déclaration du maintenant Premier ministre, François Legault, son Ministre de l'Éducation, Jean-François Robert voit les choses différemment. Cette vision du Ministre de l'Éducation fait en sorte qu'aujourd'hui, c'est le maraudage ouvert et la concurrence malsaine en faveur de l'école.

2. Une intervention dès la petite enfance

Rôle de la garderie éducative dans notre société et dans la vie de l'enfant

À la garderie, tout est basé sur le principe que « **Chaque enfant est unique** », qu'il apprend par le jeu, qu'il est l'acteur principal de son développement et que son développement est un processus global et intégré.

De plus, à la garderie, il y a un réel partenariat, basé sur la confiance, entre le service de garde éducatif et les parents ce qui est essentiel au développement harmonieux de l'enfant.

Une des principales responsabilités de la garderie éducative est de s'assurer que chaque enfant développe, très tôt dans sa vie, une forte estime de soi, la confiance et le besoin intrinsèque d'apprendre.

C'est dans les premières années de la vie d'un enfant, lorsqu'il crée des liens d'attachement avec un éducateur et qu'il est placé dans un environnement stimulant, que nous pouvons observer le "**soi**" authentique de l'enfant faire surface. La curiosité intrinsèque de l'enfant est alors déclenchée.

Cette curiosité intrinsèque avec laquelle chaque enfant naît est stimulée et éveillée par les possibilités qu'offrent l'application du programme éducatif à la petite enfance dans son intégralité.

L'intervention éducative dès la petite enfance est très importante car elle prépare l'enfant pour l'école et la vie en société tout en lui enseignant de saines habitudes de vie.

La garderie éducative jusqu'à 5 ans

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est très préoccupée par la position du gouvernement sur la place des enfants de 4 ans. La place des enfants de 4 ans a toujours été dans les services de garde éducatifs à la petite enfance lesquels demeurent toujours la meilleure place pour eux, et ce, principalement par ce que :

- Les ratios sont beaucoup plus petits : 10 enfants par groupe à la garderie vs. 15 et plus à l'école ;
- La taille de l'installation de la garderie est mieux adaptée à leur âge comparativement à la taille de l'école ;
- L'enfant demeure dans un environnement calme et stable toute la journée, du moment où il arrive le matin jusqu'au retour de ses parents le soir ;
- La formation des éducatrices est concentrée sur eux car elles sont spécialisées en enseignement à la petite enfance.
- Le programme éducatif appliqué dans le réseau des services de garde éducatifs favorise le développement harmonieux de l'enfant et touche tous les domaines de développement chez lui, soit : le développement physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif.

Il est important de souligner qu'en général, les professeurs à l'école primaire ont l'éducation nécessaire pour enseigner au primaire mais pas nécessairement la formation requise pour enseigner à la petite enfance de 0 à 5 ans, alors qu'à la garderie tout le personnel éducateur est formé spécifiquement en éducation à la petite enfance.

À la lumière de ce qui précède, il est évident que les enfants de 4 ans ont une meilleure qualité de vie dans les garderies éducatives.

La taille de l'installation est très importante

Depuis le tout début de la politique familiale en 1997, les experts nous répètent que la taille de l'installation est très importante. À cet effet, l'AGPQ désire rappeler à la Commission, ce qui suit :

- Avant 1997, les services de garde éducatifs étaient limités à 60 places par installation ;
- Après 1997, la limite a été augmentée à 80 places ;

Même si au fil des ans, la question de la taille de l'installation a animé beaucoup de discussions, jamais on n'a permis ni accepté d'augmenter le nombre maximum d'enfants pouvant être accueilli dans un service de garde éducatif. Même à ce jour, le maximum demeure toujours à 80 enfants.

Cela étant dit, comment se fait-il qu'aujourd'hui, on veuille tout balayer du revers de la main et mettre le bien-être des enfants de côté en les entassant dans des institutions de 500 à 1000 enfants? Pourquoi?

Somme toute, il ne s'agit pas de déclarer quelle institution devrait recevoir des enfants de 4 ans, mais plutôt de déterminer quelle institution peut mieux recevoir des enfants de 4 ans, et ce, dans un milieu adapté à leur âge et à leurs besoins.

L'AGPQ désire souligner qu'à la garderie, tous les enfants adorent apprendre et tous les enfants ont hâte d'aller à l'école. À la garderie, « *Chaque enfant est unique* ».

Soutien aux familles et implication parentale

Le programme éducatif « *Accueillir la petite enfance* » démontre l'importance des parents car ils sont les principaux agents dans la vie de leur enfant. Plus que jamais, les jeunes enfants ont besoin d'une base solide et cela inclut le soutien à leur famille.

Nous croyons que le fait de maintenir les enfants de 4 ans dans le réseau des garderies permettra aux services de garde éducatifs de travailler plus longtemps aux côtés des familles pour les aider et leur donner le soutien nécessaire.

À la garderie, tout le personnel connaît le nom de chaque enfant ainsi que les noms de chaque parent. Nous connaissons intimement chaque famille avec lesquelles nous vivons à chaque jour pendant plusieurs années. Nous connaissons leurs problèmes, leurs préoccupations, leurs soucis... Bref, nous faisons partie de ces familles. Malheureusement, ces familles n'auront pas cette même relation de soutien et de stabilité dans les écoles.

À la garderie, la taille de l'installation favorise la proximité. Les parents, les éducatrices et la direction développent, tout naturellement au fil du temps, des relations significatives qui créent chez le parent un sentiment d'appartenance lequel est essentiel pour cultiver son implication parentale dans le succès de son enfant.

Le lien de confiance

Contrairement à ce qui se passe à l'école, à la garderie les parents peuvent arriver à tout moment de la journée pour voir ce qui se passe avec leur enfant. Ceci est même encouragé surtout lorsqu'il s'agit d'un nouveau parent.

Cette transparence est un élément important pour sécuriser les parents et développer le lien de confiance. Malheureusement, ce genre d'activité « *portes ouvertes* » n'est pas possible à l'école.

3. Un milieu adapté aux enfants ayant des besoins particuliers

Nous vivons dans notre milieu une augmentation significative d'enfants qui démontrent différents handicaps, des problèmes de comportement, des problèmes d'adaptation et des problèmes d'apprentissage.

Le personnel et les gestionnaires qui travaillent dans le domaine de la petite enfance ont la formation et l'expérience nécessaires pour intervenir auprès des enfants de 0 à 5 ans. Il est très important d'intervenir tôt auprès des enfants qui présentent des besoins particuliers. Le dépistage précoce et la prévention est la clé d'une réussite éducative et peut se faire très tôt à la garderie.

En effet, à la garderie, le dépistage précoce est facilité par le fait que les ratios sont beaucoup plus petits qu'à l'école et que souvent l'enfant fréquente le service de garde depuis un très bas âge et que l'on a un historique avec lui. Ainsi, il est possible d'observer le développement des enfants, de reconnaître leurs besoins individuels et d'intervenir rapidement.

De plus, étant donné le lien de confiance que nous avons développés avec les parents, il est plus facile pour nous d'intervenir et d'apporter le soutien nécessaire à la famille aux prises avec une telle réalité.

Un enfant bien encadré, bien encouragé et bien guidé dès la petite enfance a plus de chances de réussir une fois rendu à l'école.

4. Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

La garderie est un endroit qui reçoit les jeunes enfants et qui les accompagne dans leur développement jusqu'à ce qu'ils partent pour l'école. Comment la garderie accomplit-elle son mandat ?

- Par son personnel qualifié ;
- Par ses petits ratios ;
- Par son environnement adapté et propice au développement et à l'apprentissage des enfants de bas âge ;
- Par son soutien quotidien des enfants et leurs familles car les familles font partie intégrante du système de garderie ;
- Par l'application d'un programme éducatif dans son intégralité (par exemple : *Accueillir la petite enfance*) ;
- Parce que les enfants commencent la garderie à un très jeune âge, ceci permet au personnel de la garderie de bien les connaître et de bien comprendre leurs besoins individuels et d'ajuster leurs interventions et leurs interactions en fonction de chaque enfant;
- En prenant le temps de cultiver des relations avec les parents et de les impliquer dans le développement de leurs enfants à la garderie ;
- Notre personnel a une solide connaissance du développement de l'enfant et peut intervenir dans des cas spécifiques ou problématiques. De plus, en ayant

le soutien des parents ainsi que d'autres professionnels pour collaborer avec eux, nous mettons en place des plans d'intervention adaptés à chaque cas. **(Malheureusement, nous manquons de ressources pour maximiser les résultats. À ce niveau, le gouvernement doit investir);**

- En maintenant une continuité et une stabilité des services toute la journée. À la garderie, il y a une stabilité au niveau des intervenantes et cela est très important pour le développement global de l'enfant.

En faisant ce travail essentiel auprès des enfants d'âge préscolaire et leurs familles, la garderie assure la transition des enfants vers l'école. En conséquence, les enfants arrivent à l'école avec une base solide et un développement sain, soit les outils et les compétences nécessaires pour la réussite scolaire.

5. Recommandations de l'AGPQ

Tout d'abord, l'AGPQ tient à préciser que tous les membres de son conseil d'administration sont des propriétaires de garderies privées subventionnées et ont une longue expérience dans le domaine de l'éducation à la petite enfance.

Les commentaires et recommandations suivantes s'appuient donc sur notre longue expérience dans le domaine des services de garde éducatifs à la petite enfance ainsi que celle de nos membres. Ils sont aussi formulés à la lumière des nombreuses études effectuées au fil des ans par les experts du milieu.

- La place des enfants de 4 ans est et a toujours été dans les garderies éducatives. Les enfants ont une meilleure qualité de vie dans les garderies. Les ratios sont beaucoup plus petits et la taille de la garderie est bien adaptée à leur âge comparativement à la taille d'une école. Le premier élément à prendre en considération pour décider de la place des enfants de 4 ans est le bien-être de l'enfant. Si les enfants sont réellement au cœur de nos préoccupations alors la place des enfants de 4 ans est à la garderie et non pas à l'école;
- Les garderies font un travail exceptionnel quant au dépistage précoce des enfants qui présentent des problèmes d'adaptation. Il faut miser davantage sur cet élément pour bien préparer l'enfant à l'école;
- L'implication parentale est essentielle à la réussite scolaire. La relation que le parent va développer avec le lieu d'éducation de son enfant, libérera ce dernier de son stress et de ses craintes et permettra l'optimisation de son apprentissage;
- Investir dans la petite enfance est un investissement qui rapporte car c'est investir dans le futur du Québec.

6. Il faut penser à l'enfant avant tout

Pourquoi le gouvernement veut-il *chambarder* un système qui non seulement fonctionne mais fonctionne très bien?

Quelle est sa motivation? Nous sommes dans notre droit de poser cette question car il n'y a, selon nous, aucune raison logique pouvant justifier la démarche gouvernementale.

On a créé depuis 1997 un réseau de services de garde éducatifs subventionnés qui a coûté des milliards et qui a engagé une ressource humaine impressionnante. On a créé un réseau qui non seulement a fait ses preuves hors de tout doute mais qui, en plus, ne cesse de se perfectionner.

Une offre de services de garde éducatifs subventionnés de qualité unique en Amérique du nord

- Notre système de garde subventionné est unique en Amérique du nord et il fait l'envie de beaucoup de gouvernements et intervenants partout dans le monde;
- Le Québec a une notoriété internationale et un leadership solide dans le domaine de l'éducation à la petite enfance. Le Québec n'a aucunement besoin, Monsieur le ministre, d'aller voir le système ontarien ni le système newyorkais afin qu'ils nous orientent à ce sujet. Bien au contraire! C'est le Québec qui pourrait leur en montrer;
- Premièrement, nous sommes le leader dans ce domaine depuis plus de 20 ans! Le Québec n'a pas besoin de leçons de qui que ce soit lorsqu'on parle d'éducation à la petite enfance;
- Deuxièmement, ni l'Ontario, ni New York n'a notre système subventionné qui, nous réitérons, a coûté des milliards en plus d'efforts concertés monumentaux de nous tous et, nous nous devons d'ajouter, un système qui en plus fonctionne très bien.

7. Le problème récurrent de la politique...

Pendant la campagne électorale, la CAQ a pris un engagement ferme de développer des maternelles 4 ans.

Toutefois, il ne faut pas fragiliser le réseau des services de garde éducatifs ou nuire au bien-être de l'enfant pour remplir des promesses électorales.

Maintenant que la CAQ forme le gouvernement, elle a accès à toutes les vraies données. Elle doit donc se baser sur ces données crédibles et réelles pour prendre des décisions réfléchies et laisser tomber les hypothèses qu'elle avançait en campagne électorale.

Ce qui est déplorable chez les politiciens de chez-nous, c'est qu'à chaque fois qu'ils veulent faire des changements contestés par nos experts et nos professionnels du milieu, ils vont fouiller partout ailleurs dans le monde pour trouver quelqu'un qui aurait déjà fait pareil et l'annoncent haut et fort sans même connaître les motifs pour lesquels ce gens ont fait leur choix.

Il est très important de se rappeler que chaque endroit a sa réalité, son contexte particulier et ses priorités. S'il pleut à Paris, il ne faut pas sortir nos parapluies à Montréal.

8. Les arguments du gouvernement ne tiennent pas la route!

L'argument qu'à la garderie deux tiers des employés sont des techniciens de garde alors qu'à l'école les professeurs sont des enseignants ne tient pas la route. Nos éducateurs et éducatrices sont formés exclusivement en éducation à la petite enfance. Ils ont tous les outils nécessaires pour accomplir leurs tâches et font d'ailleurs un travail impeccable depuis des années;

Quant à l'argument que les enfants qui fréquenteront la maternelle 4 ans à l'école auront accès à « *toute l'équipe de spécialistes de l'école primaire* » alors que ce n'est pas le cas dans les garderies, l'AGPQ répond :

- Chaque enfant au Québec a droit au même support peu importe le milieu d'éducation qu'il fréquente, que ce soit à l'école ou en service de garde éducatif;
- Selon les chiffres avancés par le gouvernement, les maternelles 4 ans de l'école attireront 50% des enfants et l'autre 50% des enfants restera en services de garde éducatifs.

Cela veut-il dire que le gouvernement laissera le 50% des enfants en garderie sans le support nécessaire parce qu'ils n'ont pas opté pour l'école? Cela est totalement inacceptable.

Est-ce que le Ministère de l'éducation est plus important que le ministère de la Famille? Voilà la question que nous vous posons aujourd'hui.

L'AGPQ demande que les mêmes ressources soient accessibles dans les 2 réseaux peu importe le mode d'éducation utilisé par les parents et ce pour le bien-être de tous les enfants.

Journée type à la garderie vs. Journée type à l'école

Une journée type dans la garderie et une journée type à l'école se ressemblent beaucoup mais les enfants de 4 ans et leurs parents sont mieux servis en services

de garde éducatifs que dans les écoles tel qu'en fait foi le tableau suivant:

À la garderie	À l'école
Pendant la journée, il participera à des activités dirigées, des activités semi-dirigées, des jeux libres et des activités à l'extérieur.	Pendant la journée, il participera à des activités dirigées, des activités semi-dirigées, des jeux libres et des activités à l'extérieur.
<p>L'enfant arrive dans son groupe le matin et restera avec son éducatrice et ses amis jusqu'à ce que ses parents viennent le chercher le soir.</p> <p>À chaque jour, la garderie fournit à l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une collation le matin • un repas complet à l'heure du dîner • et une deuxième collation en après-midi. <p>Le parent n'a pas à fournir quoi que soit pour nourrir son enfant pendant qu'il est à la garderie.</p>	<p>À l'école, plusieurs enfants arrivent au service de garde le matin.</p> <p>Par la suite, il ira rejoindre son groupe au début des classes.</p> <p>À l'heure du dîner il ira dans une grande salle ou un gymnase manger avec 200+ autres élèves.</p> <p>Le parent est responsable de fournir un « lunch » ou de payer un supplément pour le service de traiteur à l'école (s'il y a).</p> <p>Après le dîner, les classes reprendront et il ira rejoindre son groupe jusqu'à 14h45.</p> <p>Si son parent ne vient pas le chercher, il retournera au service de garde de l'école avec qui sait combien d'autres élèves.</p>
Le ratio de son groupe est une éducatrice pour 10 enfants maximum.	Le ratio de son groupe est de 15 enfants et plus.
La garderie ferme à 18h.	La maternelle termine à 14h45.
Juillet et août - la garderie est ouverte.	Juillet et août - l'école est fermée.
Relâches scolaires - la garderie est ouverte	Relâches scolaires – l'école est fermée.
À la garderie, l'enfant reste avec son éducatrice et son groupe toute la journée.	<p>À l'école, l'enfant est dirigé vers plusieurs locaux.</p> <p>Il est pris en charge par plusieurs intervenants dans la même journée.</p> <p>Il est mêlé plusieurs fois par jour à d'autres enfants qu'il ne connaît pas.</p>

À la lumière du tableau ci-dessus, il est clair que la garderie offre une qualité supérieure et mieux adapté aux enfants de 4 ans. De plus, lorsqu'on compare les services offerts, il est également clair que la garderie offre plus de flexibilité aux parents et contribue énormément à la conciliation famille-travail.

9. Conclusion

L'AGPQ veut revenir à la source et demande au gouvernement de laisser de côté la partisanerie, la politique et les grands égos pour que nous puissions continuer à faire partie d'un Québec « *Fou de ses enfants* ». Pour y arriver, il faut :

- Penser à l'enfant avant tout;
- Laisser les enfants de 4 ans dans leurs petits milieux sécuritaires et bien encadrés que sont les installations des services de garde éducatifs régis du Québec;
- Développer rapidement des services de garde éducatifs dans les régions et municipalités où il y a un manque de places plutôt que d'entasser les enfants dans des écoles qui manquent d'espace, de locaux, de professeurs et tombent en ruine;
- Exempter les familles à faibles revenus de la tarification de base 8,25\$ pour les encourager à envoyer leurs enfants dans les services de garde éducatifs.

En ce moment, le service est gratuit pour un parent sur l'aide sociale. Pourtant, une famille dont le revenu est d'environ 30 000\$ par année est obligée de payer la totalité de la contribution réduite. Ce montant représente 2 153 \$ par année par enfant – c'est énorme! Pourtant, cette famille n'a pas plus de moyens que celle sur l'aide sociale.

En instaurant une telle exemption pour les parents à faibles revenus, nous irons chercher beaucoup de ces parents. De plus, ce sera peut-être un incitatif pour les parents sur l'aide sociale de se trouver de l'emploi. Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre que nous vivons, cela créera une situation gagnante-gagnante pour nous tous;

- Harmoniser le programme éducatif pour les enfants de 4 ans dans les 2 réseaux (garderies et écoles) principalement au niveau des activités dirigées;
- Investir au bon endroit. Si l'état a de l'argent à investir dans un programme de maternelles 4 ans (en passant, le gouvernement a pas mal sous-estimé le coût d'un tel programme), il faut dépenser l'argent des contribuables de

manière responsable dans les 2 réseaux, et ce, pour le bénéfice de nous tous.

En terminant, l'AGPQ tient à préciser que son objection à ce que le gouvernement implante des maternelles 4 ans dans toutes les écoles n'est pas *mur-à-mur*. L'AGPQ n'est pas contre le fait que l'on développe des maternelles 4 ans dans des endroits où il est impossible ou très difficile d'installer des services de garde éducatifs subventionnés. Bien au contraire, dans de tels cas, l'offre des écoles serait bienvenue.

Toutefois, le gouvernement doit bien cibler ces endroits ou ces quartiers défavorisés. Il doit également savoir pourquoi le taux de participation des parents dans les services de garde éducatifs dans ces quartiers est si faible et mettre en place un système pour favoriser leur participation. Comme, par exemple, éliminer la contribution parentale pour les familles à faibles revenus.

Finalement, l'AGPQ souligne qu'il ne faut surtout pas fragiliser un réseau qui est notre fierté et qui nous a coûté si cher en créant une compétition malsaine entre les services de garde éducatifs et les écoles car, en bout de ligne, ces 2 réseaux sont financés par l'État.

Bien au contraire, il faut maintenir, voire même renforcer, le réseau des services de garde éducatifs à la petite enfance. Toutes les études démontrent l'importance d'investir dans la petite enfance. Cet investissement aura des effets positifs permanents sur l'avenir de nos jeunes enfants lorsqu'ils seront adolescents, jeunes adultes et adultes.

ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES DU QUÉBEC